

Table des matières

QUELS DOCUMENTS FOURNIR POUR PARTICIPER A UNE EPREUVE DE COURSE A PIED ?.....	1
QUELS DOCUMENTS FOURNIR POUR PARTICIPER A UNE EPREUVE DE TRIATHLON ?	2
COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) RELATIF A MON INSCRIPTION ?	3
COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) POUR MES COEQUIPIERS ?	3
COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) POUR UNE PERSONNE QUE J'AI INSCRITE DEPUIS MON COMPTE	3

QUELS DOCUMENTS FOURNIR POUR PARTICIPER A UNE EPREUVE DE COURSE A PIED ?

Le règlement est précis et ne permet pas d'accepter votre certificat médical / licence au risque d'engager notre responsabilité en cas d'accident ?

Peut-être pouvez-vous demander à votre médecin de modifier votre certificat sans rendez-vous? Il faut que la mention course à pied ou sport ou athlétisme en compétition soit indiqué.

Voici un extrait de la réglementation FFA :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);

Ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

Fédération des clubs de la défense (FCD),
Fédération française du sport adapté (FFSA),
Fédération française handisport (FFH),
Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
Fédération sportive des ASPTT,
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

Pour les majeurs :

Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Pour les mineurs :

Ils doivent présenter une attestation signée par le titulaire de l'autorité parentale indiquant qu'ils ont rempli conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000020898273/?anchor=LEGIARTI000043488605#LEGIARTI000043488605

Ce questionnaire ne doit pas être fourni à l'organisateur.

[Cliquez ici pour trouver le modèle type à utiliser](#)

Celle-ci doit être jointe à partir de l'espace coureur de la personne qui a procédé à l'inscription ("Mes inscrits"/"Ajouter un document" en face de votre nom).

Si le titulaire de l'autorité parentale ne peut attester que toutes les réponses au questionnaire de santé sont négatives, le mineur devra présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins de six mois.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Attention : Les **licences de Triathlon ne sont plus acceptées par la FFA depuis le 01/01/2019.**

QUELS DOCUMENTS FOURNIR POUR PARTICIPER A UNE EPREUVE DE TRIATHLON ?

Le règlement est précis et ne permet pas d'accepter votre certificat médical / licence au risque d'engager notre responsabilité en cas d'accident ?

Peut-être pouvez-vous demander à votre médecin de modifier votre certificat sans rendez-vous?

Voici un extrait de la FFtri :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- D'une licence FFtri de l'année en cours
- Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou du Triathlon en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) RELATIF A MON INSCRIPTION ?

Voici le processus :

Après vous être connecté au site NextRun avec votre adresse mail et votre mot de passe, vous avez la possibilité de joindre un document dans « Mon compte » /Documents » ou bien si vous êtes déjà inscrit dans "Mes inscriptions"/"Ajouter un document"

Les formats acceptés sont les suivants : jpeg, png, pdf

COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) POUR MES COEQUIPIERS ?

Voici le processus :

Après vous être connecté au site avec votre adresse mail et votre mot de passe, vous avez la possibilité de joindre un nouveau document dans "Mes inscriptions"/ Mes équipes"/ Ajouter un document en face du nom de votre équipier(e)

COMMENT RECHARGER UN DOCUMENT (certificat médical, licence, autorisation parentale) POUR UNE PERSONNE QUE J'AI INSCRITE DEPUIS MON COMPTE

Voici le processus :

Après vous être connecté à votre espace coureur NextRun avec votre adresse mail et votre mot de passe, vous avez la possibilité de joindre un nouveau document pour la/les personnes(s) que vous avez inscrites dans "Mes inscriptions"/ Mes inscrits"/Ajouter un document" (en face du nom coureur concerné)